



Photos : Shutterstock.com

LE LOISIR PORTEUR DE LA QUALITÉ DE VIE ESSENTIELLE AU DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS : UNE TENDANCE ET UN ENJEU

PAR ANDRÉ THIBAUT, Ph. D.,
PROFESSEUR ÉMÉRITE

LA QUALITÉ DE VIE COMME CHAMP DES SERVICES DE LOISIR : UNE TENDANCE QUI S'ENRACINE

Depuis quelques années, la qualité de vie des personnes et des milieux est considérée comme une composante du développement social et même économique. En effet, les études sont nombreuses à dresser une liste de facteurs de localisation des entreprises et des industries qui inclut la qualité de vie. À conditions économiques égales, elle emporte la décision¹.

La qualité de vie porte sur plusieurs dimensions comme l'indiquent les nombreuses expériences de mesure². Pour sa part, observe-t-on, le loisir contribue significativement au développement des communautés. Ce n'est pas par hasard si la *Déclaration de Québec*, adoptée en 2008 sous le titre « Le loisir essentiel au développement des communautés », reste toujours aussi vivante.

Les bénéfices du loisir pour la municipalité

UN INGRÉDIENT DE BASE DE LA QUALITÉ DE VIE PHYSIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE DES PERSONNES ET DE LA MUNICIPALITÉ

5^e FACTEUR DE LOCALISATION INDUSTRIELLE SELON INVESTISSEMENT QUÉBEC

FACTEUR D'ATTRACTION DES FAMILLES ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE QUI SE FAIT RARE

OCCASION D'INTÉGRATION SOCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE (LE LOISIR COMME LIEU PUBLIC OÙ ON SE CROISE ET AGIT ENSEMBLE)

PRINCIPAL LIEU D'EXERCICE DES SAINES HABITUDES DE VIE³

¹ Extraits de B. Mérenne-Schoumaker, 1996, *La localisation des industries*, collection « Géographie d'aujourd'hui », Nathan université, Paris. Synthèse réalisée par C. Partoune; <http://www.lmg.ulg.ac.be/locindus/locind.html#ancre1461277> (consulté le 11 octobre 2018).

² Projet « Mieux vivre » de l'OCDE (<http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr>), Indice canadien du mieux-être (<https://uwaterloo.ca/indice-canadien-du-mieux-etre/>), lignes directrice de l'OCDE pour la mesure du bien-être subjectif (<http://www.oecd.org/fr/presse/locde-publie-les-premieres-lignes-directrices-completes-sur-la-mesure-du-bien-etre-subjectif.htm>).

³ Mesure de la satisfaction en loisir : Jacob G. Beard & Mounir G. Ragheb (1980), « Measuring Leisure Satisfaction », *Journal of Leisure Research*, 12:1, 20-33. Voir aussi <https://www.youtube.com/watch?v=T2HmHKaziQw>

« Il faut être capable de rendre compte de l'évolution de la qualité de vie de nos communautés, comme le service de sécurité rend compte du taux de criminalité. »

Rien d'étonnant alors que depuis quelques années, il est des voix qui se font entendre pour proposer que les services de loisir se nomment *Service de la qualité de vie* à côté des services du développement durable, de la sécurité, du développement économique et de l'urbanisme. Non seulement cette proposition a-t-elle le mérite de donner un sens à l'ensemble des mandats en loisir, sport, culture, vie communautaire et développement social et d'éviter des additions à l'infini, elle s'inscrit dans une tendance forte à considérer la qualité de vie comme une dimension et un indicateur à part entière du niveau d'avancement d'une société à côté du développement économique et du niveau de vie.

Il semble bien que la qualité de vie constitue le but du loisir public : ce pour quoi la société et les municipalités acceptent d'utiliser les ressources collectives (taxes) pour soutenir les services de loisir, vie communautaire et développement social. Si tel est le cas, il faut être capable de rendre compte de l'évolution de la qualité de vie de nos communautés, comme le service de sécurité rend compte du taux de criminalité.

Quel est ce rôle de la qualité de vie dans le développement global?

Que comporte et quels indicateurs définissent la qualité de vie?

Quelle est la contribution du loisir à la qualité de vie?

Comment rendre compte de l'état de la qualité de vie dans son milieu?

DÉFINIR LA QUALITÉ DE VIE QUI PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS

La mesure de l'évolution des sociétés a longtemps reposé sur des indicateurs économiques comme le produit intérieur brut (PIB). Pourtant, dans un récent Point

de vue économique⁴ (septembre 2018), le Mouvement Desjardins remettait en question ce rôle surévalué du PIB. En effet, de plus en plus, cette mesure semble incomplète.

Il semble qu'on « demande (au PIB) de mesurer trop de choses tant au point de vue qualitatif que quantitatif : le progrès économique et social, le bien-être, le développement humain, la qualité et le niveau de vie⁵ ». Dorénavant, à partir du rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social du Gouvernement français⁶, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reconnaît que tous ces éléments doivent être pris en compte séparément et ne dépendent pas que du progrès économique. En d'autres mots, il ne suffit pas de produire des biens et des services pour avoir une société en santé.

Dès lors, on ne peut plus considérer la qualité de vie comme une valeur secondaire ou découlant du développement économique pour mesurer les progrès d'une communauté. Au contraire, elle en devient une dimension incontournable.

« Le concept de qualité de la vie est plus large que ceux de production économique ou de niveau de vie. Il comprend toute une série de facteurs influant sur ce qui a de l'importance dans notre vie, sans se limiter à l'aspect purement matériel⁷. »

La Commission retient trois approches conceptuelles de la qualité de vie, qui peuvent en fournir des indicateurs d'évaluation.

La première approche, développée en liaison étroite avec les recherches en psychologie, est basée sur la notion de *bien-être subjectif*. Une longue tradition philosophique considère que ce sont les individus qui sont les mieux à même de juger de leur propre situation (...) et que

⁴ Point de vue économique (27 septembre 2018), « Et si la performance de l'économie passait par autre chose que le PIB? », *Études économiques, Desjardins*.

⁵ *Idem*, p. 1.

⁶ Stiglitz, Sen, Fitoussi (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000427.pdf>.

⁷ Stiglitz, Sen, Fitoussi (2009), p. 46.

le but universel de l'existence humaine est de donner à chacun la possibilité d'être « heureux » et « satisfait » dans la vie. Dès lors, la satisfaction devient une dimension importante de la qualité de vie.

La deuxième approche est ancrée dans la notion de *capacités*. Selon cette approche, la vie d'une personne est considérée comme une combinaison de divers « états et actions » (fonctionnements), et de la liberté de cette personne de faire un choix parmi ces fonctionnements (capacités). (...) Les fondements de l'approche par les capacités, profondément enracinée dans les notions philosophiques de justice sociale, reflètent les éléments suivants : la concentration sur les finalités humaines et sur le respect des aptitudes de la personne à poursuivre et atteindre les objectifs qu'elle estime importants.

Dans cette foulée, la mesure de l'accessibilité financière et physique bien sûr, mais aussi de l'accessibilité et de la participation sociales et psychosociales deviennent essentielles. On peut aussi ajouter toute la problématique de l'intégration.

Il est clair que cette accessibilité s'applique à plusieurs aspects de la vie, comme le travail, l'éducation, l'information et le loisir.

La troisième approche développée dans la tradition économique est basée sur la notion d'*allocations équitables*. L'idée de base, qui est assez répandue dans l'économie du bien-être, réside dans le choix d'une pondération des différents aspects non monétaires de la qualité de vie (outre les biens et les services qui sont échangés sur les marchés) qui respecte les préférences des personnes. En insistant sur l'égalité entre tous les membres de la société, elle évite de tomber dans le piège d'une évaluation basée sur la somme « moyenne » que chacun est prêt à déboursier et qui pourrait refléter de manière disproportionnée les préférences des catégories les plus aisées.

Ici, c'est l'équité de l'offre de service qui est en jeu. Se posent les questions : y en a-t-il

pour tous? Y en a-t-il partout? En d'autres termes, on ne peut accepter une offre de service qui privilégie quelques groupes, quelques pratiques de loisir ou qui ne serait pas équitablement répartie sur le territoire.

MESURER LA QUALITÉ DE VIE

Parmi la myriade d'indicateurs possibles, il faut exercer un choix. Il faut des indicateurs qui soient observables concrètement et techniquement, des indicateurs qui représentent bien la facette de la qualité de vie choisie. Certaines données seront saisies localement, d'autres seront importées de banques existantes dont la rigueur méthodologique devra être reconnue. Enfin le nombre doit être restreint pour assurer un portrait lisible et signifiant. Dans la mesure du possible, les données devraient permettre des comparaisons entre les années et avec d'autres milieux de référence.

Voyons deux perspectives de mesure de la qualité de vie, l'une globale, l'autre centrée sur l'expérience de loisir comme vecteur de la qualité de vie.

Dans une perspective large de la qualité d'une communauté, Desjardins⁸ indique que l'analyse de la qualité de vie doit porter sur huit indicateurs. On portera le regard sur la qualité des emplois, la congestion routière, l'indice de santé et l'importance de l'embonpoint et de l'obésité, les inégalités de revenus, les disparités régionales de revenus, le bien-être subjectif, la criminalité chez les jeunes, enfin la diplomation postsecondaire.

Les analyses montrent que, pour la période 2009 à 2017 au Québec, on observe que seulement trois des huit indicateurs « ont une tendance positive dans leur champ respectif (qualité des emplois, indice de gravité de la criminalité chez les jeunes et diplomation postsecondaire). Un n'a pas véritablement changé (inégalité de revenus après impôt) et quatre ont une tendance négative (congestion routière, indice global de l'état de santé, de l'embonpoint et de l'obésité, et bien-être subjectif)⁹ ».

⁸ Point de vue économique, p. 3.

⁹ Point de vue économique, p. 5.

PROLOC
SPORT.LOISIR.CULTURE



Des outils de gestion performants et sur mesure

Organisez et gérez vos activités, plateaux, inscriptions et équipements

Centralisez l'information et conservez l'historique à l'aide du CRM intégré

Générez vos listes, relevés 24, rapports et statistiques

Proposez à vos participants l'inscription en ligne!

Pour développer votre potentiel de gestion d'activités

LOGILYS
LOGICIELS DE GESTION SPÉCIALISÉS

« Mesurer et évaluer le loisir demande d'aller au-delà de l'évaluation fonctionnelle et organisationnelle, il faut mesurer sa capacité de procurer une qualité de vie. »

Vues sous l'angle du loisir, ces observations ont de quoi inquiéter. En effet, les indices négatifs affectent le temps libre (congestion routière), la joie de vivre (bien-être subjectif) et les saines habitudes de vie (obésité), soit trois composantes fondamentales du loisir. Pour leur part, les inégalités de revenus mettent en lumière l'accessibilité et le traitement égalitaire des participants au loisir.

Par ailleurs, il y a dans ces résultats un défi significatif quant au rôle du loisir dans le niveau de qualité de vie des Québécois.

LOISIR ET QUALITÉ DE VIE : RÔLE ET INDICATEURS

Par nature, le loisir, sous toutes ses formes, peut réduire les facteurs freinant la qualité de vie. En effet, traditionnellement, le loisir s'est présenté comme un lieu et une expérience hors des contraintes de la vie courante fondée sur le libre choix et l'expression des capacités des personnes dans de multiples domaines. En conséquence, il est à parier que l'expérience de loisir porte un plus haut taux de satisfaction que les autres dimensions de la vie. De même, en loisir, ce ne sont pas les disparités ou les carences des personnes qui définissent l'offre de service, mais les désirs, le plaisir et la convivialité de sorte que les inégalités et les différences peuvent être amoindries.

Évidemment, cette capacité du loisir nécessite certaines conditions :

L'expérience personnelle doit être positive, c'est-à-dire qu'elle doit généralement correspondre aux intérêts des personnes, procurer du plaisir, faciliter la rencontre des autres, procurer un sentiment de satisfaction de soi et de découverte et laisser un goût de WOW¹⁰.

Le lieu ou l'activité doit être accessible financièrement et physiquement, socialement et psychosocialement.

Les types de pratiques (libre et encadrée), les activités et leur localisation doivent être variés.

Voilà qui oriente la mesure et les indicateurs de la qualité de vie en loisir.

LE RÔLE DU LOISIR DANS LA QUALITÉ DE VIE

La qualité de vie est tendance comme facteur et mesure de développement des sociétés et des communautés. Elle n'est pas un concept qui peut se réduire à un ou deux indicateurs. Elle fait partie d'un ensemble de facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

À l'évidence, le loisir ne peut satisfaire toutes les dimensions de la qualité de vie. Toutefois, il en permet l'expression à certaines conditions.

Dans ce sens, le loisir participe de plein droit et est essentiel à la croissance et au développement des sociétés et des communautés.

Mesurer et évaluer le loisir demande d'aller au-delà de l'évaluation fonctionnelle et organisationnelle, il faut mesurer sa capacité de procurer une qualité de vie.



**QUÉBEC VIRE FOU
POUR LE BAMBOU.**



TECHSPORT

Améliorer la qualité de vie
des Québécois,
un parc à la fois.

www.techsport.ca

PM4161

¹⁰ Voir <https://www.youtube.com/watch?v=T2HmHKaziQw>.